

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

acteur personnel.

PRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

71846

CA

Déclaration de Maladie : N° S19-0000056

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 100.17 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BERRADA Nadia, Date de naissance : 02.04.1964

Adresse : Rue 3, Groupe W, n° 58, 60 EL oufia CASA

Tél. : 06.61.23.42.32 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BERRADA Nadia Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Smilli Galopome

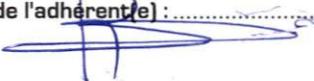
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :


Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/05/2021

Signature de l'adhérent(e) : 

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° S19- 0000056

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Upon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 100.17

Nom de l'adhérent(e) : BERRADA

Total des frais engagés : 2474,60

Date de dépôt : 24/05/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/2021	4		2000 DT	Dr. NAYE Karim Ophthalmologie Casablanca - 0643-08-22-95
08/04/2021	Det. mal faire		1000 DT	Dr. NAYE Karim Ophthalmologie Casablanca - 0643-08-22-95

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme GUESSOU Mme Bouchra GUESSOUS EL MENJRY Pharmacie 01. Missimi N° 7 Rue 10 Bd. Bourgogne Bab Hassan - Casablanca Tél - 89.03.75	14/12/21	974,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth (1 through 8 on each side) and directional markers D (left), H (top), B (bottom), and G (right). The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left side and the second molar on the right side. The teeth are numbered in a clockwise direction starting from the upper left molar (1) and ending at the lower right molar (8). The directional markers are positioned at the top, bottom, left, and right ends of the arch.

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة المجلالة داع الزرق

تصحيح البصر باللaser

إصابة العين بداع السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي والشبكي

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 01 avril 2021

Mme BERRADA Nadia

THEALOSE COLLYRE



1 goutte 3 fois / jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

16430 x 3
COSOPT



1 goutte 2 fois par jour à 8 h matin et 20h le soir, dans les deux yeux pendant 3 Mois

NE PAS ARETER

UNSO
GEL LARMES



1 app le soir, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
Casablanca -
Tél: 0522-36 60 79 / 0643-08 22 95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5, شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) الجزئية النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



6 118001 160082

LOT T022255 2
EXP 05 2022
PPV 164.20 DH

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



6 118001 160082

LOT T022255 2
EXP 05 2022
PPV 164.20 DH

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



6 118001 160082

LOT T022255 2
EXP 05 2022
PPV 164.20 DH

6 118001 100958

GEL-LARMES - Gel Oph. Tube de 10 g
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
Pharmacien Responsable:
Mme Amina DAOUDI
PPV : 41.00 DH

Fabricant
FARMILA TH
Via E.Fermi
20019 SET
ITALIE



3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA

B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

VR2762C1(MAR/0919
3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA

B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

VR2762C1(MAR/0919
3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA

B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladiés et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة المجلالة داء الزرق

تصحیح البصر بالليزر

إصابة العین بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي والشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

Casa Le 08/09/2021

Compte Rendu Oct Maculaire

Identité : M^e Benada Nadia

Renseignements cliniques :

fin d'aujourd'hui

Résultats :

OD :

- Central Subfield Thickness (CST) : 253
- Cube Average Thickness : 214,6
- Epithélium pigmentaire régulier, intact, d'épaisseur normale
- Absence d'anomalie choroïdienne décelable
- Les couches rétinianes externes (IS-OS et MLE) sont intactes
- Absence de logettes cystoïdes
- La dépression foveolaire est respectée
- BNP = 22 i defective

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقا) جزئية النسيم البيضاء

☎ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

OG :

- Central Subfield Thickness (CST) : 245
- Cube Average Thickness : 223
- Epithélium pigmentaire régulier, intact, d'épaisseur normale
- Absence d'anomalie choroïdienne décelable
- Les couches rétiniennes externes (IS-OS et MLE) sont intactes
- Les couches rétiniennes externes sont intactes
- Absence de logettes cystoïdes
- La dépression foveolaire est respectée
- RNP = 68 ; RNP de deficit CCL

Signature :

*deficit CCL OD
staphylome (OU) : RNP = 68 ; RNP de deficit CCL*

*Dr. NASSIM Karim
Ophthalmologie deficit
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Amour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95*



Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الحالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي و الشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

Casablanca au 08/04/2021

NOTE D'HONNORAIRES

Nous soussignée **DR NAYME KARIM**, reconnais que **BERRADA NADIA**

A payé la 1000dh pour oct maculaire

Le présent facture est établi a la demande de l'intéressé pour servir et faire ce que de droit

*Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca
Tel. 0522 36 60-79 / 0643 08-22-95*

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com **⌚ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim**

ICE :002059557000024